

Groupe de travail 3 : Questions sanitaires et de contrôle dans l'UE, règles relatives à la protection des consommateurs

Projet de compte-rendu

Mardi 24 novembre 2020

09h30-12h45 CET

Réunion Zoom en ligne

Mot de bienvenu du Président, Benoît Thomassen

Adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu de la réunion précédente (23/09/20): adoptés

Programme de promotion des produits agricoles et des denrées alimentaires européens

- **Présentation de l'examen de la politique et de l'étude d'évaluation par un représentant de la Commission**

Cliquez [ici](#) pour accéder à la présentation.

Christina Gerstgrasser (DG AGRI) présente l'évaluation et l'examen de la politique de promotion. L'évaluation a conclu que la mise en œuvre de la politique est globalement efficace. Les initiatives de la Commission sont considérées comme étant particulièrement efficaces. L'évaluation externe a conclu que la politique globale était cohérente avec les autres politiques de l'UE. La cohérence avec la Politique commune de la pêche est notamment évaluée de façon très positive. Néanmoins, la cohérence avec les politiques environnementales, de santé et de développement pourrait être améliorée. En ce qui concerne la valeur ajoutée de l'UE, on estime que la politique dispose d'une valeur ajoutée particulière, vu qu'elle favorise la promotion dans des marchés d'exportation essentiels et permet de sensibiliser aux normes européennes de qualité.

La durabilité, telle qu'elle est décrite dans la Stratégie De la ferme à la table, fait partie des priorités à prendre en compte dans l'examen de la politique. L'augmentation de la production biologique fait partie des objectifs. La politique de promotion permet d'encourager la consommation de produits biologiques. L'aquaculture biologique est couverte par le logo biologique de l'UE et peut donc bénéficier de cette promotion. Il est possible d'inclure les produits de la mer s'ils font partie du panier de produits éligibles. On retrouve parmi les autres objectifs la production et la consommation durables.

La Stratégie De la ferme à la table encourage également la mise en place de futurs systèmes d'étiquetage alimentaire. La Commission va examiner la possibilité de mettre en place un système relatif au bien-être animal. Ces systèmes d'étiquetage constitueraient une nouveauté et ils ne sont



donc pas encore couverts par la politique de promotion. La politique de promotion permet de sensibiliser le public aux programmes de qualité européens (logo biologique UE et indications géographiques). Par conséquent, la politique de promotion peut contribuer à la Stratégie De la ferme à la table, mais il lui manque encore quelques éléments.

- **Échange de vues**

Le Président souligne que le Comité exécutif avait identifié la politique de promotion comme une priorité de la Stratégie De la ferme à la table. Le Président se demande quelle pourrait être la contribution du Groupe de travail 3.

Christina Gerstgrasser (DG AGRI) explique qu'aucune association du secteur des produits de la mer n'a participé à la consultation publique ouverte. L'évaluation externe n'a décelé aucune incohérence avec la Politique commune de la pêche. La représentante encourage le MAC à contribuer par écrit à la prochaine consultation ouverte dans le cadre de l'analyse d'impact initiale. D'après l'étude d'évaluation, il est parfois difficile de trouver des partenaires pour participer à un panier de produits dans le but de proposer des organisations du secteur des produits de la mer. Par conséquent, les membres du MAC pourraient analyser les difficultés et les propositions éventuelles en vue de faciliter l'intégration des produits de la mer. La politique de promotion est financée grâce à des fonds agricoles, raison pour laquelle les denrées alimentaires doivent être incluses dans le panier.

Nicolás Fernández (OPP72) remercie la représentante pour sa présentation et les explications sur la participation des associations du secteur des produits de la mer. Ils soulignent que, lors de l'élaboration de la Stratégie De la ferme à la table, la Commission s'est concentrée sur les secteurs de l'aquaculture et de l'agriculture, mais que les pêcheries n'ont pas été suffisamment prises en compte. Ils insistent sur le fait que les pêcheries de l'UE sont déjà durables, ce qui doit également être pris en compte dans l'étiquetage des produits durables.

Wouter van Zandbrink (Dutch Mussel Traders Association) aimerait savoir si le secteur des produits de la mer était susceptible de se retrouver dans une position semblable à celle des fruits et légumes dans le contexte des programmes de repas sains proposés dans les écoles en Europe.

Christina Gerstgrasser (DG AGRI) explique que la DG AGRI a activement contribué à la Stratégie De la ferme à la table, mais qu'elle n'en est pas responsable. Le service en charge est la DG SANTE. La politique de promotion contribue à la Stratégie De la ferme à la table. Les produits issus de la pêche de capture peuvent faire partie d'un panier de produits, mais ils ne bénéficieront pas de la promotion spécifique dont bénéficient les produits dotés d'un logo biologique.

Sean O'Donoghue (KFO) rappelle qu'il y a environ trois ans, la DG MARE avait présenté la politique de promotion au secteur des produits de la mer. A l'époque, les associations de produits de la mer avaient envisagé de participer aux campagnes. Bien que les associations de produits de la mer aient



la possibilité de participer, dans la pratique, lesdites associations doivent être de très grandes PME ou SRL, et des acteurs du secteur agricole sont également nécessaires. Vu les différences entre les secteurs, ils ont quelques doutes quant à la participation des entreprises du secteur des produits de la mer. La participation nécessite également beaucoup de temps et d'efforts, bien que le soutien ne soit pas garanti.

Christina Gerstgrasser (DG AGRI) reconnaît que la politique de promotion est surexploitée. La concurrence pour obtenir les financements est rude. De nombreuses sociétés agricoles sont de plus petite taille, et c'est donc un effort considérable pour elles aussi. L'approche du panier est la plus adaptée au secteur des produits de la mer.

- **Prochaines étapes**

Le Président propose que le MAC attende le lancement de la prochaine consultation.

Plastiques

- **Échange de vues sur la réponse de la Commission concernant l'avis multi-CC sur la Mise en œuvre de la Directive plastiques à usage unique et la Pêche aux déchets marins.**

Le Président présente brièvement les différents points couverts dans la réponse de la Commission.

- **Examen d'un projet d'avis sur les plastiques et la chaîne d'approvisionnement des produits de la mer**

Le Groupe de travail procède à l'analyse, paragraphe par paragraphe, du texte principal du projet d'avis, afin de parvenir à un accord.

Emiel Brouckaert (EAPO) suggère d'insérer une référence à la réponse de la Commission à l'avis multi-CC dans l'introduction.

Sean O'Donoghue (KFO) estime que les recommandations liées directement à des questions de marché devraient apparaître au sommet de la liste.

Bruno Guillaumie (EMPA) suggère que la recherche scientifique couvre également les risques pour la santé animale.

Emiel Brouckaert (EAPO) estime que les questions de marché, comme les emballages ou l'information des consommateurs, devraient apparaître avant les questions marines.



Bruno Guillaumie (EMPA) suggère que les campagnes de sensibilisation recommandées attirent également l'attention sur la question de la santé animale.

Sean O'Donoghue (KFO) rappelle que les campagnes de sensibilisation devraient être proactives et aller au-delà d'un site internet dédié. La campagne devrait avoir lieu aux niveaux nationaux et européen en utilisant les médias et les réseaux sociaux.

Bruno Guillaumie (EMPA) souligne l'importance des réseaux sociaux, notamment pour toucher les plus jeunes.

Matthias Keller (Bundesverband der deutschen Fischindustrie und des Fischgrosshandels e.V.) suggère d'inclure une référence aux déchets exportés vers des pays tiers.

Sean O'Donoghue (KFO) propose de reformuler la recommandation sur le lancement d'une étude sur l'impact économique des programmes de responsabilité élargie des producteurs.

Pim Visser (VisNed), concernant la diversité des programmes de REP, propose d'inclure une référence à l'harmonisation au niveau européen.

Sean O'Donoghue (KFO) demande que l'on précise que l'apport de fonds se fera dans le cadre du prochain FEAMPA.

Bruno Guillaumie (EMPA) propose d'inclure une référence aux programmes nationaux du FEAMPA, étant donné que ce sera à chaque État membre de décider de la distribution des fonds. Ils proposent également une recommandation supplémentaire sur le besoin de cohérence entre les règlements relatifs à l'usage du plastique, en prenant l'exemple des producteurs aquacoles qui ont recours à des manchettes en plastique pour respecter les règles de conservation dans le cadre de la Directive Oiseaux.

Sean O'Donoghue (KFO) se demande s'il est pertinent d'inclure l'annexe.

Le Secrétaire général explique que l'annexe contient les références scientifiques qui viennent étayer les recommandations proposées à la Commission européenne. Ces références se basent sur le rapport de l'atelier.

Le Groupe de travail convient de soumettre le projet de texte au Comité exécutif via procédure ordinaire, après y avoir inséré les amendements proposés.



Proposition législative de la DG ENV sur les justifications d'allégations vertes

- **Échange de vues sur le questionnaire du Secrétariat**

Le Président explique que le Secrétariat a envoyé un questionnaire. L'AIPCE-CEP, EuroCommerce, l'AEOP et MSC y ont répondu. Sur base de ces retours, le Secrétariat a préparé un projet d'avis envoyé en amont de la réunion.

Le Groupe de travail procède à l'analyse du projet d'avis afin de parvenir à un accord.

Bruno Guillaumie (EMPA) explique que l'EMPA n'est pas contre la méthode PEF. Ils ont participé à l'analyse initiale de la méthode, mais ont décidé de quitter la phase pilote, étant donné qu'elle avait lieu exclusivement en anglais. La méthode PEF est bonne, mais extrêmement complexe. Il convient donc de disposer d'un support technique pour les PME dans les différentes langues de l'UE.

Erin Priddle (MSC) propose une référence aux « allégations invérifiables et insuffisamment fiables ». Pour ce qui est des indicateurs et des labels qui portent sur des problématiques spécifiques, ils proposent d'inclure la référence « sans imposer des exigences disproportionnées à leurs utilisateurs contraints de déclarer et d'inclure tous les impacts environnementaux non couverts par le programme ».

Els Bedert (EuroCommerce) soutient les changements proposés par MSC.

Erin Priddle (MSC) dans la recommandation i), propose d'inclure une référence à la reconnaissance des étiquettes « de référence » comme une façon légitime de justifier les allégations.

Le Groupe de travail convient de soumettre le projet de texte au Comité exécutif via procédure écrite, après y avoir inséré les amendements proposés.

Focus Group sur les allégations volontaires de durabilité

- **Examen et approbation éventuelle des Termes de référence**

Le Président rappelle que le Groupe de travail 3 est convenu de créer un Focus Group sur le sujet. Le projet de Termes de référence a été rédigé et envoyé avant la réunion.

Sean O'Donoghue (KFO), en ce qui concerne l'objectif et les résultats attendus, souligne que les Focus Groups devraient être composés d'experts avec des tâches précises à accomplir. Le projet de Termes de référence étant trop vaste, le Focus Group finirait par remplacer le groupe de travail. Le but et les résultats attendus doivent être définis de façon stricte. Le Groupe de travail doit définir des tâches précises, comme procéder à un examen des travaux réalisés précédemment sur les allégations de



durabilité. S'il n'y a pas de questions techniques à analyser, alors c'est au Groupe de travail de s'en charger.

Katrin Poulsen (WWF) est d'accord avec l'intervention précédente.

Guus Pastoor (Visfederatie) insiste sur le fait que les Termes de référence doivent être spécifiques.

Pierre Commère (ADEPALE) estime qu'il faudrait également couvrir la question du rôle que pourraient jouer les organes de standardisations, comme le CEN et ISO. Ils sont d'accord, les Termes de référence doivent être précis.

Dans le chat, María Luisa Álvarez Blanco (FEDEPESCA), Katarina Sipic (AIPCE-CEP), Emiel Brouckaert (AEOP) et Quentin Marchais (ClientEarth) expriment leur souhait de rejoindre le Focus Group.

- **Prochaines étapes**

Le Président propose de retravailler le document avec le Secrétariat afin de soumettre une nouvelle proposition plus spécifique aux membres à un stade ultérieur.

Étiquetage nutritionnel frontal

- **Présentation d'un représentant de la Commission**

Cliquez [ici](#) pour accéder à la présentation.

Jan Wollgast (JRC) présente l'analyse de la littérature réalisée par le Centre commun de recherche sur les programmes d'étiquetage nutritionnel frontal.

- **Échange de vues**

Bruno Guillaumie (EMPA) aimerait savoir si le représentant du CCR connaît des labels pour les produits vivants, étant donné que l'examen de la littérature s'est concentré sur les labels pour les produits transformés.

Jan Wollgast (JRC) explique que les labels d'étiquetage nutritionnel sont associés aux règles visant à donner plus d'information aux consommateurs sur les produits emballés. A sa connaissance, il n'existe pas de label pour les produits non transformés.

Erin Priddle (MSC), concernant les travaux de recherche entrepris par le CCR, aimerait savoir si certains éléments généraux de conclusion pourraient s'appliquer à d'autres étiquettes frontales, comme dans le domaine de la durabilité. Ils attirent l'attention sur une récente étude réalisée par



MSC sur l'essor du consommateur conscient. Les consommateurs placent la santé parmi leurs priorités, suivie de près par la durabilité.

Jan Wollgast (JRC) explique que l'étude n'a pas réalisé d'extrapolations à d'autres systèmes d'étiquetage. La Stratégie De la ferme à la table couvre les questions de la durabilité et de l'alimentation saine: il est donc certain qu'à l'avenir, les aspects liés à la durabilité seront abordés. Il existe également un aspect comportemental, lié à la façon dont les consommateurs réagissent à l'étiquetage nutritionnel et durable sur le devant des emballages. Des études et des examens de la littérature supplémentaires seront nécessaires.

Sabela Pérez Máiz (DG MARE) indique que l'examen de la littérature réalisé par le CCR sera utilisé dans l'une des initiatives de la Stratégie De la ferme à la table relative à l'information et aux étiquettes frontales. C'est la DG SANTE qui est en charge du dossier et la DG MARE y est associée. La DG SANTE prépare une analyse d'impact initial qui sera publiée et le MAC aura la possibilité de faire des retours. L'analyse d'impact initiale contient différents scénarios politiques ainsi qu'une analyse initiale du sujet. La DG MARE informera le MAC lorsque l'analyse d'impact initiale sera publiée. Il y aura ensuite une consultation ouverte gérée par un consultant externe. L'initiative de la DG SANTE couvre l'étiquetage frontal, mais aussi les profils nutritionnels et la définition des dates « à consommer de préférence avant ». L'analyse d'impact initiale est en cours de validation interne.

- **Échange de vues**

Le Président propose de suivre la publication de l'analyse d'impact initiale de la DG SANTE.
Étiquetage Nutri-Score des produits à base de poisson

- **Échange de vues**

Le Président rappelle que l'avant-projet a déjà été envoyé via une consultation écrite. L'AIPCE-CEP, l'AEOP et EuroCommerce ont soumis des commentaires. Sur base de ces commentaires, le Secrétariat a préparé une nouvelle version de l'avant-projet, qui a été envoyée en amont de la réunion.

- **Examen du projet d'avis**

Le Groupe de travail procède à l'analyse du projet d'avis afin de parvenir à un accord.

Pierre Commère (ADEPALE) est satisfait de la nouvelle version du projet d'avis.

Els Bedert (EuroCommerce) est satisfaite de la nouvelle version. Le texte devrait se concentrer sur l'algorithme du Nutri-score pour les produits à base de poisson, plutôt que sur les compétences. Il sera possible d'analyser plus en profondeur l'étiquetage nutritionnel frontal à un stade ultérieur. Le MAC doit garder à l'esprit qu'il va y avoir des changements législatifs.



Le Président, suite à la proposition de retrait des phrases relatives à la compétence faite par EuroCommerce, propose de soumettre le projet de texte au Comité exécutif.

Le Groupe de travail convient de soumettre le projet de texte au Comité exécutif via procédure écrite, après y avoir inséré les amendements proposés.

DIVERS

Aucun.

PROJET



Résumé des points d'action

- Programme de promotion des produits agricoles et des denrées alimentaires européens:
 - o Le Groupe de travail 3 attend la publication de l'analyse d'impact
- Plastiques:
 - o Le projet de texte sera soumis au Comité exécutif via une procédure écrite
- Proposition législative de la DG ENV sur la justification des allégations vertes:
 - o Le projet de texte sera soumis au Comité exécutif via une procédure écrite
- Focus Group sur les allégations volontaires de durabilité
 - o Le Secrétariat et le Président vont préparer une nouvelle version du projet de Termes de référence
- Étiquetage nutritionnel frontal:
 - o Le Groupe de travail 3 attend la publication de l'analyse d'impact initiale
- Étiquetage Nutri-Score des produits à base de poisson
 - o Projet de texte à soumettre au Comité exécutif par procédure écrite

PROJET



Liste des présents

Représentant	Organisation
Andrew Kuyk	CEP
Angeles Longa	EMPA
Arnault Chaperon	FEAP
Astrid Baeten	FRUCOM
Benoît Thomassen (Président)	FEAP
Bruno Guillaumie	EMPA
Carla Valeiras	EuroCommerce
Catherine Pons	FEAP
Cécile Fouquet (observatrice)	Secrétariat du Conseil consultatif pour l'aquaculture
Christina Gerstgrasser	Commission européenne
Cristina Fernández (observatrice)	Royaume-Uni
Daniel Voces de Onáindi	Europêche
Daniel Weber	European Fishmeal
Decebal Padure	APAR
Els Bedert	EuroCommerce
Emiel Brouckaert	AEOP
Erin Priddle	MSC
Federico Facchin	COPA-COGECA
Frangiscos Nikolian	Commission européenne
Georg Werner	Fondation pour la justice environnementale
Guillaume Carruel	AEOP
Guus Pastoor	Visfederatie
Jan Wollgast	Centre commun de recherche de la Commission européenne
Javier Ojeda	FEAP
Jean-Marie Robert	Les Pêcheurs de Bretagne



Représentant	Organisation
Jens Mathiesen	Danish Seafood Association
José Basilio Otero Rodríguez	Federación Nacional de Cofradías de Pescadores (FNCP)
José Carlos Escalera Aguiar	Federación de Cofradías de Pescadores de Cadiz (FECOPESCA)
Juana María Parada Guinaldo	OR.PA.GU.
Katarina Sipic	AIPCE-CEP
Katrin Vilhelm Poulsen	WWF
Malgorzata Kieliszewska (observatrice)	Pologne
María Luisa Álvarez Blanco	FEDEPESCA
Matthias Keller	Bundesverband der deutschen Fischindustrie und des Fischgrosshandels e.V.
Mirta Novak (observatrice)	Croatie
Monika Kołodziejczyk (observatrice)	Pologne
Nicolás Fernandez Muñoz	OPP72
Patrick Murphy	IS&WFPO
Paulien Prent	Visfederatie
Pedro Luis Casado López	OPP80
Pedro Reis Santos	Conseil consultatif pour les marchés (MAC)
Pierre Commère	ADEPALE
Pim Visser	VisNed
Purificación Fernández	OPPC-3
Roberto Carlos Alonso Baptista de Sousa	ANFACO-CECOPECA
Rosalie Tukker	Europêche
Sabela Pérez Máiz	Commission européenne
Sean O'Donoghue	Killybegs Fishermen's Organisation Ltd
Sergio López Garcia	OPP LUGO
Sofia Kyriakidou	FRUCOM
Stavroula Kremmydiotou	Conseil consultatif pour les marchés (MAC)



Représentant	Organisation
Thomas Wenzel Kruse	Danish Fishermen PO
Vanya Vulperhorst	Oceana
Wouter van Zandbrink	Dutch Mussel Traders Association
Yobana Bermudez	Conxemar

PROJET

